Extrait de procès-verbal

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL de la séance régulière du Conseil des maires de la Municipalité régionale de comté de Papineau tenue le mercredi 15 décembre 2021, à 18h00, sis au 281, rue Desjardins, Plaisance, Québec, et à laquelle sont présents les conseillers suivants :

Jean-Marc Chevalier, maire de la Municipalité de Boileau, Gaston Donovan, maire de la Municipalité de Bowman, Maxime Proulx-Cadieux, maire de la Municipalité de Chénéville, David Pharand, maire de la Municipalité de Duhamel, François Clermont, maire de la Municipalité de Fassett, Alain Gamache, maire de la Municipalité de Canton de Lochaber, Robert Bertrand, maire de la Municipalité de Mayo, Jésabelle Dicaire, représentante de la Municipalité de Montebello, Denis Tassé, maire de la Municipalité de Montpellier, Marcel Beaubien, maire de la Municipalité de Mulgrave-et-Derry, Gilbert Dardel, maire de la Municipalité de Namur, Carol Fortier, maire de la Municipalité de Notre-Dame-de-Bonsecours, Myriam Cabana, mairesse de la Municipalité de Notre-Dame-de-la-Paix, Paul-André David, maire de la Municipalité de Papineauville, Micheline Cloutier, mairesse de la Municipalité de Plaisance, Luc Desjardins, maire de la Municipalité de Ripon, Jean-René Carrière, maire de la Municipalité de Saint-André-Avellin, Matthew MacDonald Charbonneau, maire de la Municipalité de Saint-Sixte, Mélanie Boyer, représentante de la Ville de Thurso, et Roland Montpetit, maire de la Municipalité de Val-des-Bois.

Formant quorum sous la présidence du Préfet, monsieur Benoit Lauzon, maire de la Ville de Thurso.

FONDS AFFECTÉ – FONDS ACCÈS ENTREPRISE QUÉBEC – SERVICES PROFESSIONNELS D'EXPERTS-CONSEILS – RECOMMANDATION DU COMITÉ ADMINISTRATIF

2021-12-257

ATTENDU que le programme d'Accès Entreprise Québec est mis en place depuis le début du mois de septembre 2021 au sein de la MRC de Papineau avec l'embauche de deux nouvelles ressources ;

ATTENDU que le mandat des deux conseillères aux entreprises et à l'accueil est, notamment d'accompagner les entreprises du territoire et de connaître leurs réalités, leurs besoins ainsi que leurs enjeux ;

ATTENDU que différents services ponctuels sont nécessaires afin de soutenir les deux conseillères dans leur démarche d'accompagnement des entreprises ;

ATTENDU que la MRC a reçu une somme de 100 000 $, en provenance du programme Accès Entreprise Québec (AEQ), pour l'année 2020-2021 et que le ministère de l'Économie et de l'Innovation a donné l'autorisation d'utiliser cette somme à différentes fins ;

ATTENDU qu'il est primordial de réserver la somme de 25 000 $ pour différents services professionnels ou d'experts-conseils afin d'appuyer les entreprises du territoire de la MRC de Papineau ;

ATTENDU la résolution numéro CA-2021-12-400, adoptée lors de la séance du Comité administratif tenue le 8 décembre 2021, laquelle recommande au Conseil des maires l'affectation de 25 000$ à même le programme AEQ pour offrir un

accompagnement complémentaire spécialisé aux entreprises dans le cadre de la réalisation de leurs projets;

Il est proposé par M. le conseiller Roland Montpetit
appuyé par M. le conseiller Denis Tassé
et résolu unanimement

QUE :
Le Conseil des maires entérine la recommandation du Comité administratif et autorise l'affectation de 25 000$ à un nouveau fonds affecté pour des services professionnels spécialisés (experts-conseils) afin d'aider les deux conseillères aux entreprises dans la réalisation de leur mandat et de répondre aux besoins des entreprises du territoire ;

QUE :
Le Conseil des maires mandate le Comité administratif pour gérer la somme autorisée et d'en assurer la distribution aux entreprises qui déposeront une demande d'aide, laquelle sera évaluée par le Service de développement du territoire de la MRC en fonction de critères établis

QUE :
Cette affectation soit et est financée à même le programme d'Accès Entreprises Québec, en référence au montant attribué pour l'année financière 2020-2021, au poste budgétaire 55-99300-002;

ET QUE :
La secrétaire-trésorière et directrice générale soit et est mandatée pour assurer le suivi de la présente résolution.

Adoptée.

Copie authentique
Ce 17 décembre 2021

Roxanne Lauzon
Secrétaire-trésorière et directrice générale

(sujet à ratification lors de la prochaine assemblée)